

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

des communes de CARNOY-MAMETZ, BAZENTIN, MONTAUBAN DE PICARDIE et MARICOURT AVEC DES EXTENSIONS SUR LES COMMUNES DE BRAY SUR SOMME, CONTALMAISON, HARDECOURT AUX BOIS, LONGUEVAL ET SUZANNE

AVIS DE CONSULTATION

sur l'avant-projet d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental

Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de CARNOY-MAMETZ, BAZENTIN, MONTAUBAN DE PICARDIE et MARICOURT et extensions sont informés qu'il a été établi, avec le concours de la Sous-Commission Intercommunale, un **AVANT PROJET D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL**, et il a été décidé de le soumettre à une consultation qui se déroulera **du 13 novembre 2023 au 29 novembre 2023.**

Le dossier de consultation comprend :

- Un plan au 1/5000 du périmètre de l'aménagement foncier et des parcelles apports ;
- Un plan au 1/5000 du classement ;
- Un plan au 1/5000 (tableau d'assemblage ou TA) de l'avant-projet;
- Un plan au 1/5000 des exploitations, avant et après aménagement foncier
- Un plan au 1/5000 des propriétés, avant et après aménagement foncier
- Les plans parcellaires à l'échelle du 1/2000, comportant l'indication des limites des lots, de leur contenance et du nom de leur propriétaire;
- Un état parcellaire apports,
- Le plan du programme de travaux connexes envisagé avec un dossier (descriptif et estimatif);
- Un état du registre des propriétaires avec parcelles apports et attributions présenté sous la forme d'un procès-verbal d'aménagement foncier;
- Un registre destiné à recevoir les réclamations et observations des propriétaires et tiers intéressés.

Les documents de la consultation seront déposés **dans la salle des fêtes de CARNOY**, où ils pourront être consultés **lors des permanences**.

Le dossier de consultation sera également consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://www.axis-conseils-afafe.com/pages/departement-80>. Pour vous repérez dans la documentation, vous devez utiliser le(s) numéro(s) de folio figurant entre parenthèses devant votre nom sur l'étiquette collée en haut de page.

Pendant la consultation, le géomètre-expert chargé de l'opération se tiendra à la disposition des propriétaires à la salle de Carnoy :

- **le lundi 13 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,**
- **le mardi 14 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,**
- **le mercredi 22 novembre 2023 de 14h00 à 17h00,**
- **le jeudi 23 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,**
- **le mercredi 29 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,** pour y recevoir les observations de tous les intéressés sur un registre ouvert à cet effet.

A défaut, les observations pourront être déposées sous forme de lettre adressée à la Mairie de Carnoy-Mametz (à l'attention de la Sous-Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental) ou sur la boîte mail : afafe.carnoy-mametz@axis-conseils.com, ouverte durant la durée de la consultation avant le **29 novembre 2023 à 17h00.**

La suite donnée aux observations, sera connue des intéressés, lors de l'affichage du Projet adopté par la Commission Intercommunale.